

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE (12 novembre 2015)

Question d'actualité de Jean Picart, Marie Astrid Strauss

sur la réorganisation des services du Trésor

Nous avons découvert les restructurations du réseau des Finances Publiques Départementales à compter du 1^{er} janvier 2016 : suppression des trésoreries de Beausite, Spincourt et Stenay. A cela s'ajoutent les transferts d'impôts des particuliers de Ligny, Gondrecourt, St Mihiel et Etain vers Bar le Duc, Verdun ou Commercy.

Ces réorganisations prévues vont encore affaiblir le service public en milieu rural.

Les services du trésor maintenus dans les bourgs centres de la Meuse seront spécialisés dans la gestion des collectivités locales. Le recouvrement de l'impôt des particuliers sera assuré uniquement par les centres des impôts de Bar le Duc, Verdun et Commercy qui gèreront les dossiers fiscaux sous tous leurs aspects : déclaratif, foncier, contentieux et recouvrement.

Ce n'est pas une bonne décision pour les particuliers notamment les plus âgés qui éprouvent quelques difficultés à se déplacer.

En termes d'effectifs rien n'est changé pour le moment, sauf que les nouvelles affectations fragiliseront davantage encore les postes accueillant de nouvelles charges.

C'est pourquoi, nous préconisons une action forte de l'assemblée départementale pour contrecarrer des décisions qui remettent en cause la présence du service public en milieu rural.

Jean PICART, Marie Astrid STRAUSS